

SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 49/2024

Séance du 4 décembre 2024 - 9h00

Création d'un poste de Chef(fe) de projet « Référentiels milieux humides »

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 décembre 2024 à 9h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 27 novembre 2024, sous la présidence de Rémi JUSTINIEN.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Jean-Philippe PLEZ, Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Stéphane TRIFILETTI, et Richard GUERIT, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan
Bruno BESSAGUET, UNIMA.

Membres excusés :

Thierry LESAUVAGE et Alain BURNET, Ville de Rochefort ;
Margarita SOLA, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Anne BRACHET et Jean PROU, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;
Jean-Louis LÉONARD, UNIMA.

Membres absents :

Jean-Claude DESRENTES, Chambre d'agriculture de Charente-Maritime

Missions

Chargé(e) de la constitution du référentiel de données géographiques « milieux humides », du suivi du développement de la plateforme de bancarisation nationale de ces données, du suivi et de l'appui à l'intégration des données d'inventaires, de la bancarisation des données des casiers hydrauliques en marais, de l'organisation et de la réalisation de formations en SIG appliquées à la thématique.

Activités

- **Élaboration des métadonnées des référentiels - Modèle et dictionnaire de données :**
 - Animer en collaboration avec les agents de l'Office International de l'Eau (OIEau) des groupes de travail nationaux réunissant des thématiciens en "eau et milieux humides" issus de divers organismes publics et privés. L'objectif est d'établir des standards et de promouvoir le libre échange de données (dictionnaires de données, scénarios d'échange, etc., via le Service d'Administration Nationale des Données et Référentiels sur l'Eau (Sandre)) en s'appuyant sur les modèles de données existants (modèle de données Gwern, modèles de données milieux humides, etc.).

- **Diffusion des données et métadonnées des référentiels - scénarios d'échanges :**
 - Participer à des groupes de travail nationaux avec des représentants des organismes partenaires pour garantir la cohérence des données dans leurs composantes géographiques (zonages, masses d'eau, ouvrages, etc.) et sémantiques ;
 - Contribuer, pour ce faire, à l'amélioration du processus de collecte et de diffusion de ces données dans le cadre de la démarche qualité du SANDRE et des différentes directives environnementales européennes (cf. <http://www.sandre.eaufrance.fr/atlascatalogue/>) ;
 - Expérimenter les scénarios d'échanges constitués sur plusieurs jeux de données de pré-localisations test ;
 - Expérimenter les scénarios d'échanges constitués sur plusieurs jeux de données d'inventaires test ;
 - Transférer l'ensemble des données de pré-localisations hétérogènes aux nouveaux modèles de données du SANDRE ;
 - Transférer l'ensemble de la base de données « inventaires » aux nouveaux modèles de données du SANDRE ;
 - Réaliser des webconférences de présentation des différentes productions SANDRE ;
 - Réaliser des documents de communication sur l'organisation des données milieux humides ;
 - Réaliser des formations sur l'organisation des données milieux humides.

- **Évolution d'une plateforme cartographique en banque nationale de données milieux humides :**
 - Coordonner et animer des groupes de travail avec divers acteurs afin de cibler les différents besoins de la nouvelle plateforme nationale ;
 - Rédiger un Cahier de Clauses Techniques et Particulières (CCTP) sur une évolution du RPDZH actuel vers les nouveaux modèles de données nationaux SANDRE ;
 - Participer aux réunions de travail avec le prestataire choisi ;
 - Suivre le développement de l'évolution du Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides (RPDZH) actuel vers les nouveaux modèles de données nationaux SANDRE selon le CCTP ;
 - Effectuer divers tests (données et plateforme) ;
 - Effectuer un transfert de l'ancienne base de données vers les nouveaux standards de données ;
 - Encadrer des stagiaires.

- **Réalisation de formation sur le Système d'Information Géographique (SIG) appliquée à la thématique des milieux humides :**
 - Organiser en communiquant et en réalisant des formations SIG auprès des partenaires sur différents territoires des Agences de l'eau ;
 - Adapter le programme de formation aux demandes des stagiaires ;
 - Proposer une assistance suite à la formation.

- **Suivi des études de pré-localisations et des inventaires :**
 - Accompagner de nouvelles études de pré-localisations et d'inventaires de zones humides ;
 - Participer à des réunions (COFIL, etc.) avec des partenaires locaux ;
 - Proposer en tant qu'appui technique, aux maîtres d'ouvrages et aux bureaux d'études, des solutions ou des avis sur leur travaux engagés ou à venir ;
 - Apporter une assistance aux partenaires locaux : assistance technique en SIG mais également thématique le cas échéant.

- **Intégration de nouvelles données zones humides sur le RPDZH :**
 - Effectuer des corrections de topologie et attributaire de données d'inventaires zones humides ;
 - Poursuivre l'intégration de ces données au format Gwern afin de compléter la base Postgres du FMA.
- **Bancarisation des données de casiers et ouvrages hydrauliques en marais :**
 - Opérer la correction et la normalisation des données Unités Hydrauliques Cohérentes (UHC) ;
 - Participer à l'alimentation du ROE ;
 - Effectuer des inventaires sur le terrain de ces casiers hydrauliques et des ouvrages ;
 - Diffuser la méthodologie d'acquisition des UHC par la réalisation de réunion de travail ou en dispensant des formations ;
 - Encadrer des agents recrutés ou des stagiaires sur la mission Référentiels des Obstacles à l'Écoulement (ROE)/UHC (interne ou externe à la structure).

Participation à l'élaboration des conventions avec les financeurs :

- Assurer le rôle de chef de projet d'une convention ;
- Réaliser des bilans pour chaque convention de partenariat ;
- Participer à la négociation des conventions et au montage des projets.

Autres Activités :

- **Vie de la structure** : participer aux temps d'échanges, à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la structure ;
- **Représenter le Forum des Marais Atlantiques** lors d'évènements locaux ou nationaux.

Les compétences techniques, professionnelles et relationnelles ainsi que les qualités recherchées sont décrites dans la fiche de pose en annexe de la délibération.

Ce poste sera pourvu par un agent de catégorie A à temps complet. L'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique.

Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique :

- L332-8 1° lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes ;
- L332-8 2° pour les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le présent code ;

En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncées, celui-ci exercera les fonctions définies précédemment.

La rémunération proposée est fixée entre l'échelon 1 et l'échelon 11 de la grille des ingénieurs territoriaux du barème des traitements de la fonction publique.

Décision du Comité Syndical

Après délibération, les membres du Comité Syndical décident :

- De remplacer le poste de chargé(e) de mission « Référentiels milieux humides » créé par délibération n°20/2018 et n° 26/2019 par le poste de Chef(fe) de projet « Référentiels milieux humides » à compter du 1er janvier 2025 ;
- D'individualiser les crédits nécessaires ;
- D'autoriser le Président à signer les documents et à conduire les démarches nécessaires.

Nombre de membres :

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 8
Votes :
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Pour extrait conforme,
Rémi JUSTINIEN
Président



Le secrétaire de séance
Bruno BESSAGUET



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2024 _ _ _ _ --

----- --

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : _ _ / _ _ / 2024